NOTE D'INFORMATION FÉDÉRALE n°428

NOVEMBRE 2026

RÈGLES DE SÉLECTION SAISON 2026-2027

MAIF AVIRON INDOOR 2027 - EARLY BIRD

1. COMITÉ DIRECTEUR

Lors de sa réunion du samedi 21 novembre 2026, le Comité directeur a arrêté les règles de sélection de l'équipe de France d'Aviron – saison 2026-2027 et leurs annexes par collectif. Les autres décisions prises à cette occasion feront l'objet d'une communication dans la prochaine note d'information (n° 429).

- **Règles de sélection de l'équipe de France – saison 2026-2027**

Les règles de sélection de l'équipe de France pour la saison 2026-2027 et leurs annexes par collectif sont consultables via le lien : https://www.ffaviron.fr/acceder-au-haut-niveau/regles-de-selection

En lien avec le calendrier international du Sprint de plage (BRS), l'annexe 3 relative au collectif de l'équipe de France de Sprint de plage (BRS) paraîtra ultérieurement.

2. MAIF AVIRON INDOOR 2027 : ÉTAPE DU PARCOURS DE SÉLECTION DES U17, U19 ET U23

À la suite de la validation des règles de sélection ainsi que des annexes des collectifs U17, U19 et U23, le MAIF AVIRON INDOOR 2027 s'inscrit dans le parcours de sélection de ces collectifs.

Afin de permettre aux clubs concernés de bénéficier de conditions tarifaires avantageuses, la période de tarification **Early Bird est donc prolongée jusqu'au mardi 1er décembre avant 16h00**, uniquement pour ces catégories.

La billetterie reste ouverte à l'ensemble des participants selon le calendrier tarifaire initial.